

La peste brune est dans les champs : Macron se bat contre le virus qui rend les tomates rugueuses

écrit par Maxime | 29 avril 2020



"Français, Françaises, nous sommes en guerre"...

Un virus peut en cacher un autre !

Le général Macron est entré en guerre de façon presque silencieuse, le gouvernement n'ayant fait paraître qu'un arrêté au Journal officiel pour tenter de mettre K.O. les tomates rugueuses...

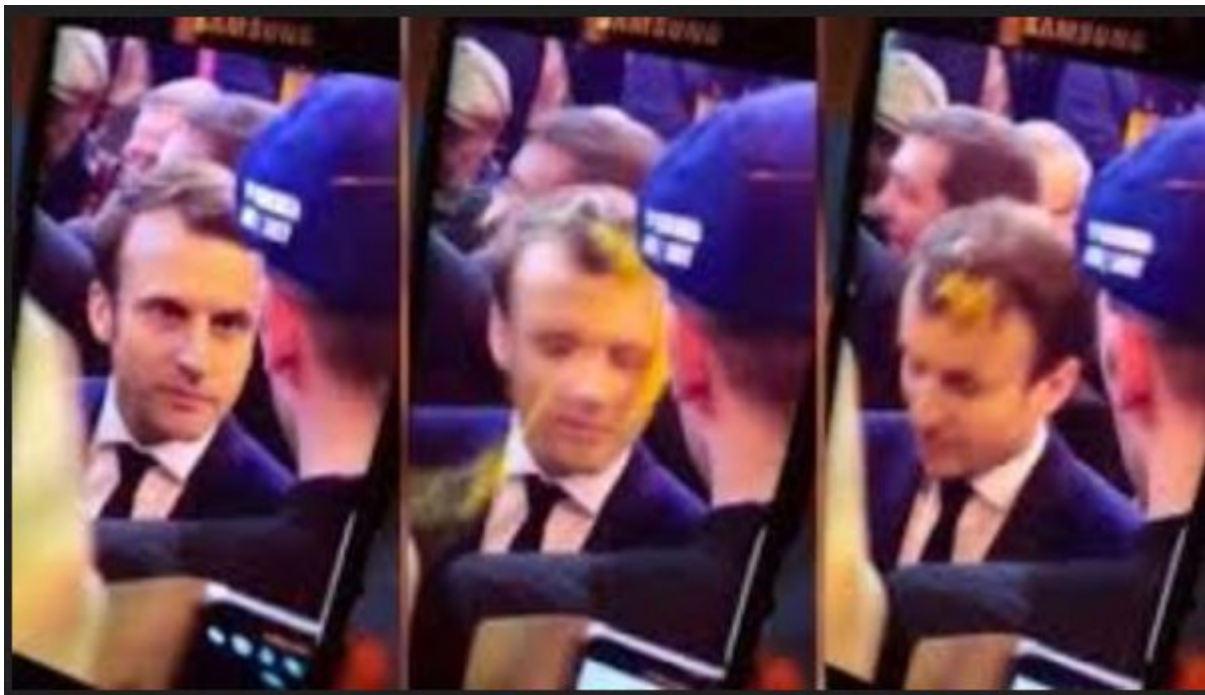
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041822036&dateTexte=&categorieLien=id>



Le général Macron avait été victime en 2017 d'une attaque à l'oeuf lors du salon de l'Agriculture. Malgré son habitude de s'entourer d'une garde rapprochée, le général avait été agressé par voie aérienne, l'ennemi étant sorti de sa coquille en assaillant une tempe du visage présidentiel.

L'armée hostile s'était alors dispersée par voie d'écoulement malgré la présence d'Alexandre Benalla, l'intime garde du corps de Manu Ier, qui n'avait rien pu faire pour protéger le plus valeureux chef de guerre que la France ait jamais connu.

La couleur jaune du liquide visqueux émanant d'un volatile instrumentalisé à des fins politiques annonçait hélas les hostilités des années suivantes, d'aucuns prétendant que les "gilets jaunes" se seraient inspirés de cette scène du jaune d'oeuf dégoulinant pour élire leur étendard.



Emmanuel Macron craint désormais que la tomate soit manipulée à des fins semblables afin d'être jetée vers son auguste visage, le rouge pouvant évoquer la couleur révolutionnaire.

L'écrasement du fruit à la couleur revigorante pourrait être beaucoup plus nocif que celui de l'abri du petit de la

poule, car la tomate est actuellement menacée d'un virus susceptible de la rendre rugueuse.

Déjà que ce n'est pas agréable de recevoir une tomate en plein visage, mais une tomate rugueuse lors du prochain salon de l'agriculture pourrait être mortelle !

Aussi une action immédiate a-t-elle été décidée.

Un arrêté du 24 avril 2020 prévoit "les modalités de participation de l'Etat aux frais nécessairement occasionnés par la lutte contre le tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV)".

Le gouvernement a décidé donc de s'investir pour mettre fin à ce danger public qu'est le virus de la tomate brune.

Cette tomate, comme son nom l'indique, présente en effet un risque très élevé : elle est brune ! C'est donc forcément un coup de "l'extrême-droite", la peste brune est de retour et le Premier guerrier de la Nation est décidé à lutter sans relâche contre le deuxième virus qui menace la région mondialisée de France.

Ce diagnostic réalisé conjointement par le ministre de l'action et des comptes publics et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation confirme bien l'intuition du premier, qui avait décelé dès 2018 le retour de la peste brune en France.

<https://resistancerepublicaine.com/2018/11/26/pour-darmanin-ce-st-la-pest-brune-qui-a-manifeste-sur-les-champs-elysees/>

Non contente d'avoir manifesté sur les Champs élysées selon ses dires, la peste brune a depuis attaqué les champs tout court, ou plus exactement, les champs de tomate !

Heureusement, dans cette lutte, nous pouvons compter sur le soutien indéfectible de l'Union européenne.

Voilà qui confirme la Haute nécessité de continuer le processus d'intégration européenne si cher à M. Macron.

Un règlement (UE) 2016/2031 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2016 avait été pris en effet en faveur de "mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux".

La Commission s'est aussi empressée dès le 26 septembre 2019 de déclarer la guerre à la peste brune des tomates, en établissant "des mesures d'urgence destinées à éviter l'introduction et la propagation du virus du fruit rugueux de la tomate brune, dénommé « ToBRFV » dans l'Union".

Voilà qui devrait faire taire les mauvaises langues prétendant que l'Union européenne est incapable de lutter contre les virus !

Mais si, vous voyez...

La guerre sera sanglante, le jus de tomates va couler à flot, ça va être "gore".

Si nos voisins italiens avaient été les premiers à être touchés par le coronavirus, le virus de la tomate rugueuse brune a déjà fait de nombreux blessés chez nos voisins espagnols qui combattent de lutte acharnée contre la prochaine grande menace que va devoir affronter l'humanité.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Tomatina>



Nous pouvons voir sur cette photo des soldats essayant de jeter par dessus bord des tomates rugueuses envahissantes, tout en essayant de préserver la santé de leur concitoyens qui, comme vous le voyez, prennent des risques inconsidérés en ne se confinant pas malgré la dangerosité de la peste brune des tomates.

On envisagerait à titre conservatoire d'interdire les partis "d'extrême-droite" dans toute l'UE afin d'éradiquer pour de bon la tomate brune...

En attendant, l'arrêté du 24 avril donne aux propriétaires de tomates atteintes pour la rugosité de l'extrême-droite le droit à une indemnisation de l'Etat au titre des coûts directs et du préjudice financier induit par les mesures de destruction qui auront lieu *"au sein des premiers foyers de contamination dans le cadre de la première découverte du virus sur le territoire français"*.

En effet, la destruction méthodique des tomates contaminées

va avoir lieu. Les défenseurs des droits du règne végétal se désolent, ils font valoir qu'il n'est pas juste que l'espèce humaine soit mieux traitée que les tomates dangereuses, les djihadistes ayant commis des attentats n'encourant pas la peine de mort, eux ! Une grave injustice à réparer, l'auteur du présent article plussoie à ce sujet...

Il y aura donc lieu à

- destruction par incinération des lots de semences contaminés (ou traitement de décontamination des lots contaminés) ;
- arrachage et destruction par incinération (ou par enfouissement et recouvrement à la chaux vive) des lots de plants déclarés contaminés, des plants ayant un lien épidémiologique fort avec des plants déclarés contaminés, des plants susceptibles de faire l'objet d'une contamination croisée ou présentant des symptômes du ToBRFV ;
- opérations de désinsectisation ;
- nettoyage et désinfection des locaux, des supports de production et du matériel, ainsi que des locaux de l'unité de production avec un produit et des concentrations adaptées ou par un traitement par la chaleur selon un protocole adapté ;
- mise en place d'un vide sanitaire pour les végétaux hôtes ;
- destruction des déchets organiques et des effeuillages à proximité des serres impactées (par incinération ou par chaulage).

Pardi, c'est qu'on parle d'un virus brun, rendez-vous compte ! alors, pas d'quartier ! de pomme ni de tomate (surtout que c'est plus compliqué de faire un quartier de tomate, ça coule partout).

Les jardins potagers sont déclarés en état d'urgence

sanitaire, le confinement des carottes et des haricots pourrait avoir lieu, les arrosoirs seront rangés dans le garage jusqu'à nouvel ordre.

Plus sérieusement, si vous avez un potager, voici les conseils de Rustica pour lutter contre ce virus lui aussi venu d'ailleurs. Un virus importé, un autre!

<https://www.rustica.fr/legumes-et-potager/tobfrv-faut-il-craindre-virus-tomates-dans-nos-potagers,15622.html>